

"Que deviendrait le bassin lorrain dans le pool?" dans Le Républicain Lorrain (19 mai 1950)

Légende: Le 19 mai 1950, le quotidien régional français Le Républicain Lorrain analyse les répercussions du projet de pool charbon-acier sur le bassin industriel lorrain et détaille les diverses réactions de la population locale face au plan Schuman.

Source: Le Républicain Lorrain. 19.05.1950, n° 119; 15e année. Metz.

Copyright: (c) Le Républicain Lorrain

URL:

[http://www.cvce.eu/obj/"que_deviendrait_le_bassin_lorrain_dans_le_pool"_dans_le_republicain_lorrain_19_mai_1950-fr-2f8ab68e-23b1-490b-97ab-db7648b86db9.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 20/09/2012

L'opinion lorraine se demande :

Que deviendrait le bassin lorrain dans le pool ?

Par Jean Pupier

Il est assez curieux de constater que le projet de pool Lorraine-Ruhr — qui arrive d'ailleurs avec 25 années de retard — est présenté au moment précis où le Bassin lorrain, grâce à des efforts et à des inventions nouvelles, a réalisé, surtout par l'exploitation du coke métallurgique, une unité qui lui permet d'être indépendant de l'étranger.

De plus, le projet de pool souligne l'importance primordiale du Bassin lorrain. Celui-ci, avec la Sarre, qui géologiquement, et en partie ethniquement, constitue le prolongement de la Lorraine, représente un ensemble de 2 millions et demi d'habitants.

Cette région peut vivre aujourd'hui économiquement sur elle-même, alors que la Ruhr restera toujours dépendante d'autres régions, en raison de sa pauvreté en minerai de fer.

Le projet de pool prend donc toute sa valeur, non pas sur le plan économique, mais sur le plan politique, c'est-à-dire sur celui de la Paix.

Notre collaborateur Jean Pupier pose ici deux questions :

- *Quel serait l'avenir de la Lorraine dans un tel pool ?*
- *Quelles sont les réactions de l'opinion publique en Lorraine ?*

Le projet d'un pool pour la mise sous un commun contrôle des industries lourdes Lorraine-Ruhr s'avère complexe et délicat.

Du côté des initiateurs, on ne perd aucune occasion de dire qu'on a voulu d'abord « lancer l'idée », en créer le « climat », provoquer sur elle un « choc psychologique », qu'il s'agit avant tout de faire admettre l'hypothèse envisagée et que l'étude technique de celle-ci viendra « après ». Or, du côté des intéressés partout où ils s'expriment, et même en Allemagne où pourtant la réponse « politique » fut prompte et favorable, on demande avant tout des « précisions », des indications plus nettes sur les « voies et moyens » que l'on compte employer pour atteindre le but, et la définition exacte de celui-ci. La contradiction, le dilemme sont visibles.

La Lorraine surprise en pleine évolution

C'est surtout dans le complexe lorrain-sarrois (la Sarre n'étant qu'une ancienne partie de la Lorraine) : charbon et coke, minerai et acier, que les esprits s'avèrent le plus troublés. Dans le bassin lorrain, en effet, on travaillait non seulement à s'affranchir des obligations traditionnelles d'importations qu'on avait dû supporter, mais aussi à « rationaliser » les productions pour améliorer leur utilisation. FAUDRA-T-IL REVISER TOUS LES PROJETS NOURRIS JUSQU'A CE JOUR ?

Grâce à la MISE AU POINT DE PROCÉDES NOUVEAUX DE COKEFACTION ET DE CARBONISATION DE LA HOUILLE, LA LORRAINE AVEC LA SARRE ÉTAIENT À LA VEILLE, NON SEULEMENT DE SE RENDRE MOINS TRIBUTAIRES DE LA RUHR POUR L'APPROVISIONNEMENT DE LEURS HAUTS FOURNEAUX, mais aussi de DEVELOPPER LEURS INDUSTRIES CHIMIQUES BASEES SUR LES PRODUITS DERIVES DU CHARBON: BENZOL, GOUDRON, MATIERES COLORANTES, MATIERES PLASTIQUES, ETC...

On compte que l'an prochain, grâce aux COKERIES MODERNES DE CARLING ET DE MARIENAU, LA SIDERURGIE FRANÇAISE POURRAIT TIRER DES CHARBONS LORRAINS LES DEUX TIERS DE SON COKE METALLURGIQUE.

30 milliards dépensés

Pour les industries chimiques 30 MILLIARDS AVAIENT ETE DEPENSES DANS LE BASSIN LORRAIN, dont les Allemands, lorsqu'ils l'occupaient, avaient négligé l'équipement de ce point de vue pour ne pas créer une concurrence inutile à leur puissante I.G. Farben.

TOUT CELA EST-IL REMIS EN CAUSE ?

Si l'on admet qu'un nouveau « plan » doive s'établir pour l'ensemble Lorraine-Ruhr, et peut-être aussi pour le Luxembourg et la Belgique, n'est-il pas à craindre qu'il doive s'inspirer, bon gré mal gré, de celui qui fut mis en œuvre lorsque ces régions se trouvèrent « unies »... sous la tutelle allemande ?

Le mieux est donc d'attendre de savoir plus précisément comment on compte répondre aux questions soulevées, ce qui ne saurait avoir lieu qu'au moment où l'étude « technique » serait vraiment engagée.

Dans l'organisme à créer, les responsables des divers bassins industriels visés ne manqueraient pas d'être présents ou représentés. Ils pourraient donc faire valoir les réalités dont ils sont animateurs et comptables.

Mais alors, pourtant, une autre question se pose, qu'on ne manque pas de soulever.

Objections politiques

On a été frappé de constater que des objections « politiques » venaient, contradictoires, des deux points opposés de l'opinion. « A gauche », on s'est dit alarmé par la perspective d'une « cartellisation » plus ou moins avouée des blocs industriels en cause, favorisée par leurs associations, et remise aux mains des anciens « trusts », demeurés puissants en Allemagne comme en France. « A droite », on a dit redouter, au contraire, que l'union ne prélude à une « socialisation » générale, dont elle tracerait le cadre. Pour le moment, comme on le sait, les entreprises visées sont des gestions très différentes. En France, les houillères sont nationalisées, la sidérurgie ne l'est pas, l'importation des charbons est réglée par l'A.T.I.C. selon des bases fournies par les possibilités des charbonnages de France. En Allemagne, les formes définitives de gestion ne sont pas encore arrêtées : les quotas de production sont actuellement fixés par la Haute-Commission interalliée.

La vérité est que le sort final d'une organisation d'ensemble comme celle qui est envisagée dépendrait de la nuance politique des gouvernements en cause : inclination vers la « cartellisation » ou la « socialisation ». Et aucun gouvernement actuel ne peut répondre de la nature des gouvernements de demain...

Il faut évidemment s'attendre à ce que ces remarques, encore discrètement formulées, provoquent maints commentaires avant que l'on puisse se dégager suffisamment d'elles. Le sort de ce « plan » est lié aux réponses claires qu'on saura leur donner.

Jean PUIER.